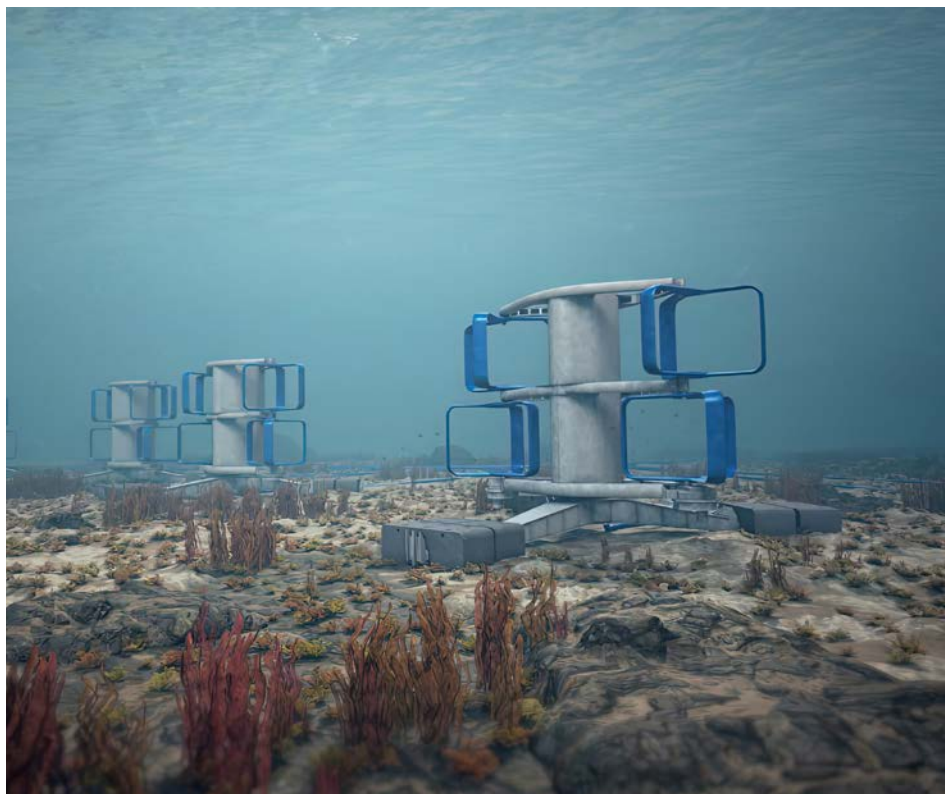




La centrale hydrolienne FloWatt permettra de produire chaque année l'équivalent de la consommation électrique de 20 000 Français pendant vingt ans. HYDROQUEST

ÉNERGIE MARINE

La filière de l'hydrolien suspendue à un arrêté sur le prix de rachat de l'électricité

Trois mois après la publication de la Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE3), l'enthousiasme suscité par l'annonce d'un appel d'offres hydrolien de 250 mégawatts retombe. Car, derrière ce signal politique fort, l'absence d'un arrêté tarifaire bloque les projets pilotes, indispensables à l'industrialisation.

FLORENCE FALVY, CORRESPONDANTE À NANTES

L'inscription d'un appel d'offres hydrolien de 250 mégawatts dans la PPE3, publiée en février dernier, a été saluée comme un tournant pour cette technologie fondée sur l'exploitation des courants marins.

Dans un courrier adressé au Premier ministre le 20 mai dernier, la députée Anna Picévoque « un signal fort et attendu par l'ensemble des acteurs du secteur », soulignant les atouts de la filière : production prévisible, souveraineté énergétique et retombées locales. Mais cette impulsion reste incomplète sans concrétisation.

Avant tout déploiement à grande échelle, la filière doit passer par des fermes pilotes. Deux projets sont prêts : FloWatt (17

mégawatts) développé par Hydroquest et NH1 (12 mégawatts). Tous deux disposent des autorisations et d'une large part de leurs financements. FloWatt bénéficie notamment de 75 millions d'euros d'aides publiques, dont 25 millions de subventions et 50 millions d'avances remboursables, complétés par 20 millions d'euros de financements européens.

Ces projets doivent tester les technologies et valider leur viabilité économique. « Ils permettent de dérisquer les systèmes », rappelle Jules Nyssen, président du Syndicat des énergies renouvelables, lors d'un échange avec *La Tribune*. Sans cette étape, aucun appel d'offres commercial crédible n'est possible.

Un verrou réglementaire déterminant

Or, ces projets sont aujourd'hui à l'arrêt. En cause : l'absence d'arrêté tarifaire fixant le prix de rachat de l'électricité. Ce mécanisme est indispensable pour sécuriser les revenus et obtenir des financements. « Sans cet arrêté, on ne peut pas faire le closing financier du projet [...] et donc on ne peut pas commencer la construction », souligne Guillaume Gréau, directeur du développement d'Hydroquest. « Pour que la banque signe, il faut qu'elle soit sûre que le prix de l'électricité est garanti. »

Ce blocage interroge d'autant plus que les paramètres techniques et administratifs sont prêts. Pour Jules Nyssen, « le fait de ne pas signer l'arrêté tarifaire bloque complètement le développement de cette filière ». Il dénonce également une confusion sur les coûts. « C'est un projet pilote [...] donc l'achat d'électricité est relativement élevé mais c'est justement pour valider une technologie. » Guillaume Gréau abonde. « Le tarif est celui d'un projet pilote » et « si l'État avait eu un doute, on ne serait pas dans la PPE ».

L'absence de décision produit déjà un effet domino. « Si les fermes pilotes ne peuvent pas avoir lieu, il n'y aura jamais de candidat », avertit Jules Nyssen.

Dans les ateliers, l'attente devient critique

Sur le terrain, les inquiétudes grandissent. « On va commencer à tourner en rond », alerte Guillaume Gréau. « C'est maintenant que le retard devient critique. » Au-delà des projets, c'est toute la chaîne industrielle qui est menacée. La filière repose sur un tissu d'acteurs locaux et pourrait générer « plus de 6 000 emplois directs et indirects » dès le premier gigawatt installé.

Illustration chez Loiretech (Loire-Atlantique) en charge de la production en série des 72 pales du projet FloWatt. Marc Moret, le CEO de cette entreprise d'une centaine de salariés, insiste sur les conséquences

concrètes de cette incertitude. L'entreprise, qui cherche à diversifier ses activités après avoir été durement touchée par la crise du secteur aéronautique, a investi 250 000 euros de Capex dans des équipements dédiés (machine d'injection spécifique, systèmes de régulation thermique pour les moules,...) et mobilisé une dizaine d'employés pour ce projet industriel. Cependant, le passage à la production en série est actuellement suspendu à la publication de cet arrêté tarifaire. « *Un retard prolongé de cette décision menacerait la rentabilité des investissements déjà réalisés et paralyserait l'organisation logistique des ateliers de l'usine* », explique la direction. À terme, ce projet doit représenter jusqu'à 20 % du volume d'activité de la société et doubler les effectifs qui lui sont dédiés.

« Hydroquest conditionne le lancement de la phase de production série à l'obtention de cet arrêté. En conséquence, le démarrage initialement prévu pour le début de l'année prochaine est systématiquement différé en fonction de la durée du retard de l'arrêté. La fabrication des outillages complémentaires, nécessaires pour assurer les cadences de production, est actuellement

en suspens. Cela aura des incidences concrètes dès le deuxième semestre de cette année. Si le retard dépasse six mois, la situation deviendrait critique car Loiretech ne pourrait pas amortir ces équipements faute de production. Les recrutements spécifiques prévus seraient donc retardés », dixit Marc Moret, CEO de Loiretech.

Le sous-traitant HexCut (Maine-et-Loire) qui intervient pour la découpe des quantités importantes de carbone nécessaires à la fabrication des pales pourrait lui aussi ressentir les effets du décalage de la production série.

Ce retard pourrait aussi avoir des conséquences stratégiques à plus grande échelle. Le risque est de voir « *les industriels revendre leurs innovations technologiques à des acteurs étrangers* », craint la députée. La France pourrait ainsi perdre son avance face à des pays comme le Royaume-Uni ou le Canada. « *On est en retard* », tranche Jules Nyssen. « *Ce qu'on attend maintenant, c'est simplement que l'État respecte ses engagements* », insiste Guillaume Gréau. Faute d'action rapide, le risque est un décrochage technologique durable. Plus largement, la situation envoie

un message négatif à l'écosystème industriel. « *Ce n'est pas un bon signal envoyé à l'esprit d'entreprise* », alerte le SER.

Anna Pic, qui n'a pas obtenu de réponse du gouvernement, dénonce « *un problème d'efficacité de l'État* » et « *un manque de suivi* ». La publication de l'arrêté constitue, selon elle, « *une urgence absolue* ». Le ministère de la Transition écologique n'a, quant à lui, pas donné suite à nos sollicitations. **LT**



Les pales sont des pièces de très grande dimension. La partie la plus longue atteint six mètres. Ici, photo du moule. LOIRETECH

sharing stories
in DEAUVILLE

DEAUVILLE SPORT IMAGES FESTIVAL

#2

06 JUIN > 06 SEPTEMBRE 2026

Avec pour invité d'honneur le célèbre photographe américain **David Burnett**, la 2^e édition du **Deauville Sport Images Festival** met en scène, à travers le cheminement de **13 expositions** à ciel ouvert, le meilleur de la photographie sportive artistique, historique, sociétale et d'actualité. Il propose également un focus sur le sport féminin, et s'ouvre à l'image animée avec une riche programmation de documentaires sportifs.

Le **Deauville Sport Images Festival**, c'est aussi : le 6 Juin 2026, la **Nuit du Sport**, grande soirée d'ouverture, tout public, réunissant les grands noms du sport et de l'image sportive autour de projections spectaculaires, de témoignages, de partages et de remises de prix.



LA NUIT DU SPORT

Samedi 06 juin à 18h30

au Centre International de Deauville (C.I.D.)

<<< Entrée gratuite sur réservation

www.indeauville.fr



Mr. Driscoll